

Université Mohammed V de Rabat Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat Bibliothèque



Normes de présentation de la thèse

La thèse doit être rédigée selon les normes suivantes :

- * Le texte de la couverture est rédigé en français ou en anglais d'un côté et en arabe de l'autre côté.
- * Le texte du corps de la thèse est rédigé avec un interligne de 1,5 ou 2, sur une seule face de la feuille avec un caractère de préférence de taille 12. Pour les thèses dépassant 150 pages, l'impression recto-verso est permise.
- * Les marges sont de 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite de la page.
- * Le texte est justifié à droite et à gauche.
- * Les copies requises sont imprimées sur du papier blanc, opaque. Le grammage ne doit pas être inférieur à 80 gr.
- * Les dimensions finales de la thèse sont de 21 x 27 cm.
- * La numérotation des pages est continue. Les numéros sont ordinairement placés en bas, au centre de chaque page.

* Le document thèse contient :

- la liste des Professeurs de l'enseignement supérieur, des Professeurs agrégés et des Professeurs habilités de la Faculté.
- au maximum 4 pages de dédicaces et de remerciements
- une table des matières
- le corps de la thèse (rédigé selon les recommandations du guide des thèses)
- un résumé et des mots-clés en français, en arabe et en anglais, occupant chacun un espace d'au maximum une page, 20 lignes ou 320 mots au maximum. Les mots clés sont de 3 à 5.
- les références bibliographiques
- le serment d'Hippocrate pour les thèses de Médecine ou de Galien pour les thèses de Pharmacie
- s'il y a des annexes, elles sont placées entre la conclusion et les références bibliographique.

Les thèses qui ne respectent pas ces normes, seront retournées aux auteurs